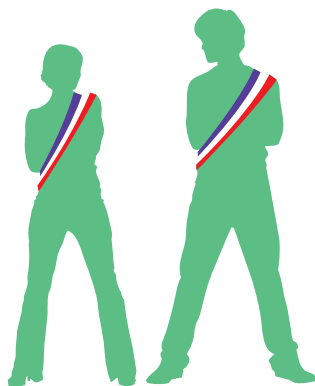


Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes

Venez proposer vos projets,
faire avancer vos idées et faire
entendre la voix des jeunes dans
les choix de la commune **en vous
présentant à l'élection.**



Fonctionnement du CMJ : Le Conseil Municipal des Jeunes est autonome. Il représente les mineurs de la commune et propose des projets pour les jeunes. Il est composé de 6 à 10 jeunes, entre 11 et 17 ans, élus pour 2 ans.

- Pour se présenter, il faut être deux : une fille et un garçon.
- Les projets proposés par le CMJ pourront concerner : Les manifestations de la ville, l'espace jeunesse, l'enfance, la culture, le développement durable, l'intergénérationnel, le sport, la citoyenneté, le cadre de vie...
- Les jeunes du CMJ sont accompagnés dans la réalisation de leurs projets par François Cazilhac, responsable de l'Espace Jeunesse de la commune.

Déroulement de l'élection :

- Les Candidats (un garçon et une fille par candidature) devront s'inscrire entre le **3 janvier et le 25 février 2017** au plus tard. > La fiche d'inscription est disponible en mairie, à l'Espace Jeunesse ou sur le site internet de la commune. La fiche d'inscription remplie est à déposer en mairie ou à l'Espace Jeunesse avant le 25 février.
- La campagne électorale se déroulera du 27 février au 24 mars 2017.
- Election : **le 25 mars de 14h à 18h**, salle Colucci.



**Pourront voter : tous les jeunes de 11 à 17ans,
habitant Chauconin-Neufmontiers.**

Plus d'info, une question ?

Par mail : cmj@chauconin-neufmontiers.fr ou 01 60 32 95 17
sur le site de la commune : www.chauconin-neufmontiers.fr

